

Base de données et cartographie de l'offre de soins :

En 2024 :

- De nombreuses difficultés ont été rencontrées pour la collecte et le recensement des données : pluralité des interfaces et des bases de données, impossibilité de centralisation par un acteur unique, difficultés d'interopérabilité des supports et des systèmes d'information, etc.
- Établir une cartographie interactive de l'offre de soins à l'échelle locale est donc à ce jour peu réalisable.

En 2022 et 2023 :

- Des travaux de recensement et de collecte de données sont menés pour mettre en place une base de données sur l'offre de soins du territoire.
- Un projet de cartographie interactive de l'offre de soins à l'échelle locale, permettant la géolocalisation des établissements et l'identification des professionnels est entamé.
- L'objectif est d'adapter l'offre de soins aux pathologies spécifiques du territoire, et aux spécificités environnementales.

Consultation du risque :

En 2022 :

- Signature du nouveau [Contrat Local de Santé en Pays de Martigues](#) en janvier 2022
- Le Centre Hospitalier de Martigues devient une unité décentralisée du Centre Régional de Pathologies Professionnelles et Environnementales. Cela permet de renforcer la consultation du risque sur les maladies professionnelles et environnementales.

En 2021 :

- [Contrat Local de Santé en Pays de Martigues 2](#) en cours de réalisation
- La consolidation de la consultation du risque est une priorité de ce Contrat Local de Santé.

En 2019 : Mise en d'une consultation du risque sur les pathologies professionnelles et environnementales au sein du Centre hospitalier de Martigues avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé.